

2010\_B064

**OBJET : Déchèterie et centre de transfert de Vitrolles - Programme d'exploitation et de travaux**

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELL, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI  
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC  
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

**Excusé(e)s :**

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau  
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence  
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon  
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence  
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence  
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence  
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence  
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet  
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence  
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Michel BOULAN donne lecture du rapport ci-joint.

Direction Générale Adjointe  
Environnement et Infrastructure  
Direction Traitement Déchets  
10\_01\_DIRTRAIT\_04022010

## BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

**OBJET** : Déchèterie et Centre de Transfert de Vitrolles - Programme d'exploitation et de travaux.  
Décision du Bureau.

**Rapporteur** : Monsieur Michel BOULAN

Mes Chers Collègues,

La société SILIM ENVIRONNEMENT exploite la déchèterie de Vitrolles dans le cadre d'un marché de prestation de services qui vient à terme le 31 juillet 2010. Cette même société exploite également le centre de transfert limitrophe dans le cadre d'un marché de prestation de services venant à terme le 31 mai 2010. Il convient de procéder à une nouvelle consultation d'entreprises permettant d'aboutir à la passation d'un nouveau marché d'exploitation qui englobera ces 2 prestations et qui prendra fin au plus tard en 2014. Par ailleurs, afin d'accroître l'efficacité et la capacité du centre de transfert, des travaux vont être réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### Exposé des motifs :

#### Contexte

Le centre de transfert de Vitrolles réceptionne les ordures ménagères de Vitrolles et une partie des Ordures Ménagères des Pennes Mirabeau ainsi

que les produits issus de la collecte sélective (EMR) de plusieurs communes.

Le 1<sup>er</sup> flux est réceptionné puis transporté à l'aide de remorques à fond mouvant alternatif (FMA). Pour ce faire, des travaux ont été réalisés sur 2 quais il y a environ 3 ans consistant à installer deux trémies et à rehausser les quais à l'aide de rampes d'accès métalliques.

Le 2<sup>ème</sup> flux est réceptionné dans un compacteur à translation (sur les 2 quais restants) puis transporté dans des caissons à compaction vers le centre de tri.

Des difficultés d'exploitation sont rencontrées aujourd'hui et proviennent de :

- L'insuffisance du nombre de trémies pour réceptionner les OM ce qui engendre des temps d'attente parfois important des véhicules de collecte
- L'insuffisance de capacité de réception des EMR
- La vétusté du compacteur en place.

De plus, la mise en place de la collecte sélective sur la commune de Vitrolles dès le mois de juin 2010 nous oblige à prévoir des travaux d'aménagement afin de permettre la réception de ces flux de produits supplémentaires sur le CT de Vitrolles.

### Travaux programmés

Les travaux programmés sont les suivants :

- Démontage, évacuation et élimination ou valorisation du compacteur à translation en place (y compris trémie et équipements annexes)
- Fourniture et pose de 2 trémies sur les 2 quais ainsi libérés
- Fourniture et pose des accessoires métalliques annexes (guide roues, cale de roues, plaques béquilles, etc...)
- Rehausse métallique ou bétonnée de la rampe d'accès au niveau de ces 2 quais (environ 50 cm)

---

Les travaux sont estimés à 130 000 € HT. Ils seront réalisés dans le cadre d'un marché de travaux, de type MAPA et devront être achevés avant le démarrage du marché d'exploitation faisant l'objet de ce rapport.

### Programme d'exploitation

Le dossier de consultation des entreprises est établi sur la base d'un règlement et d'un service harmonisé sur toutes les installations communautaires. L'entreprise met à disposition le personnel d'accueil et le matériel de collecte, assure le transport des produits collectés vers les filières de valorisation et de traitement.

Le contrat à intervenir sera de type « marchés publics de prestation de services à bons de commande », d'une durée d'un an, renouvelable annuellement sans que sa durée totale n'excède quatre ans.

La procédure utilisée pour la consultation sera celle de l'appel d'offres ouvert européen, au regard des montants des prestations.

La rémunération du prestataire qui sera assurée par la Communauté du Pays d'Aix comporte deux parties :

- Une partie forfaitaire destinée à couvrir les charges fixes de gardiennage, nettoyage, assurance, contrôle et maintenance des installations.
- Une partie proportionnelle destinée à couvrir les charges de location de matériel, de transport, tri, valorisation et traitement des matières.

Le dossier de consultation des entreprises concerne l'exploitation de 2 installations, la déchèterie et le centre de transfert. La procédure aboutira à la passation d'un marché unique.

Compte tenu de la fluctuation des quantités de matières réceptionnées qui ne peuvent être que constatées, le montant se situera annuellement entre 350 000 €HT (mini) et 800 000 €HT (maxi).

**Visas :**

---

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

**Dispositif :**

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les programmes de travaux et d'exploitation relatifs au centre de transfert et à la déchèterie de Vitrolles,
- **DECIDER** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la communauté chapitre 011 nature 611 fonction 812 pour la partie exploitation et opération 146 pour la partie travaux.

**FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 15 janvier 2010**

**OBJET DU RAPPORT : CAV et Ct Vitrolles – Programme de travaux et d'exploitation**

DIRECTION/SERVICE : Traitement Déchets Ménagers

Nom du Rédacteur du rapport :	N. EL FOUTNI	04.42.91.49.4
		TEL : 2
Nom du correspondant financier :	C Nabet	04.42.91.59.7
		TEL : 8
Code service (astre) :		

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles : €

Rapport ou Projet avec Recettes attendues : €

*Imputation comptable*

Nature/Fonction **611/812** OU N° Opération :

INSCRIT 2009	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
-	-	-	-

*Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices*

2010	2011	2012	2013
275 000	550 000	550 000	550 000

Nature/Fonction OU N° Opération : 146

INSCRIT 2009	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
-	-	-	-

*Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices*

2010	2011	2012	2013

160 000			
---------	--	--	--



## VISA CARTOUCHE ENVIRONNEMENT

CARTOUCHE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR LES DELIBERATIONS DONT LA CPA À LA PLEINE **MAITRISE D'OUVRAGE**, SONT EXCLUES LES DELIBERATIONS QUI CONCERNENT LES SUBVENTIONS, LES FONDS DE CONCOURS.

Objet du rapport : CAV et Ct de Vitrolles – Programme de travaux et d'exploitation

Service rédacteur : Direction Traitement Déchets Ménagers

Nom du rédacteur : Nadia EL FOUNTI

Téléphone : 04.42.91.49.42

### **Impact global du projet sur l'environnement :**

Opération visant à assurer la collecte, le transport et le traitement des déchets.

Activité générant du transport

Le projet a un impact globalement positif.

### **Objectifs de réduction ou prévention des nuisances :**

Regroupement de 2 équipements géographiquement proches pour optimisation des transports

Travaux réalisés en vue d'assurer le transport en FMA de plus grande capacité

Tri des déchets en vue de leur valorisation et limitation de l'enfouissement

### **BESOIN D'AIDE OU QUESTIONS ? :**

Service écologie urbaine, Céline SALES, 04 42 91 49 44  
csales@agglom-paysdaix.fr

Détails :

IMPACTS	Impacts négatifs attendus	Mesures de réduction ou de prévention	Impacts positifs
Sur la qualité de l'air	<i>Emission de CO2</i>	<i>Prestation rémunérée à la tonne/km, donc optimisation du remplissage des bennes et diminution de nombre de rotations ; transport en remorque de grande capacité</i>	
Sur les ressources naturelles	<i>Pas de modification de l'impact sur les ressources naturelles, il s'agit de l'exploitation de déchèteries existantes</i>		
Sur le réchauffement climatique	<i>Emission de CO2</i>	<i>Prestation rémunérée à la tonne/km, donc optimisation du remplissage des bennes et diminution de nombre de rotations ; transport en remorque de grande capacité</i>	
Sur l'environnement sonore			
Sur la salubrité et/ou la propreté			<i>Limite les dépôts sauvages</i>
Sur la qualité de l'eau de surface ou souterraine	<i>Eaux de ruissellement chargées en particules</i>	<i>Mise en place et entretien d'un déshuileur débourbeur</i>	
Sur les milieux naturels	<i>Pas de modification de l'impact sur les ressources naturelles, il s'agit de l'exploitation de déchèteries existantes</i>		
Sur le paysage			
Génération de risques particuliers			

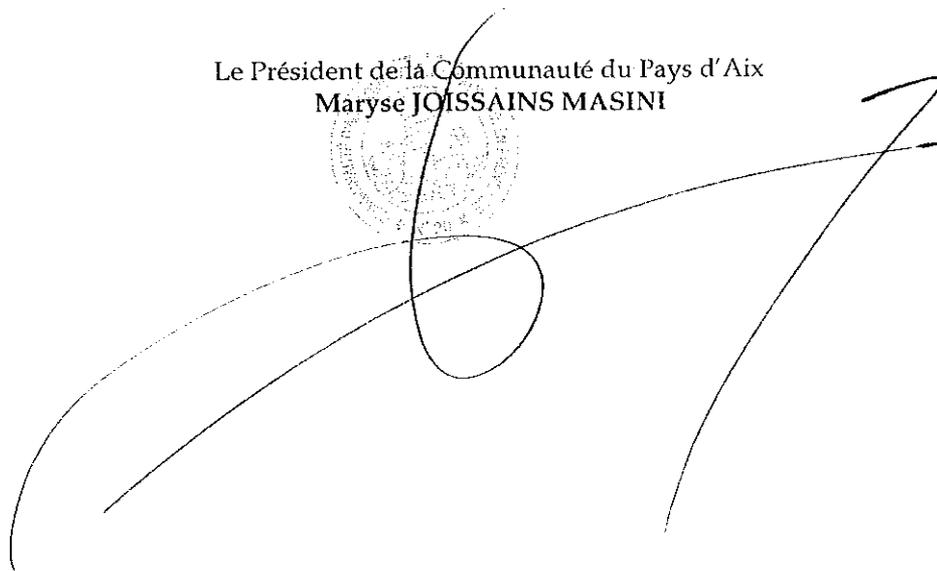
**AVIS DU SERVICE ECOLOGIE URBAINE :**


**OBJET : Déchèterie et centre de transfert de Vitrolles - Programme d'exploitation et de travaux**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS MASINI

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp. The signature is fluid and cursive, starting with a large loop on the left and ending with a sharp hook on the right.